



Club Nautique de Port-Miou

Convocation à l'assemblée générale du 1er Mars 2020

Port-Miou, 10 Février 2020

A MESDAMES ET MESSIEURS LES ADHÉRENTS DU CNPM

Conformément à nos statuts, vous êtes convié(e) à assister à l'Assemblée Générale du CNPM qui aura lieu le :

DIMANCHE 01 MARS 2020 À 09 h

A la Maison des Associations, rue Séverin Icard à Cassis

ORDRE DU JOUR :

- Approbation CR AG 2019
- Rapport moral,
- Rapport administratif/ Radiation et admission de sociétaires
- Rapport financier
- Budget prévisionnel et cotisations 2020 (vote de l'assemblée)
- Rapport sportif
- Elections au conseil d'administration : Tiers sortant + candidature + élection
- Candidats délégués CNPM à L'Union Nautique
- Ecole de voile
- Calanques 2021 - Projet Municipal
- Projets 2020
- Questions diverses
- Intervention des invités

ÉLECTION ADMINISTRATEURS (Clôture des candidatures le 28/2/2020)

Le CNPM est piloté par 15 administrateurs qui élisent :

Le Président

Le Trésorier

Le secrétaire général

Chaque administrateur contribue à sa manière au bon fonctionnement et développement du club au travers des commissions (Animation, communication, école de voile, régates et sport, travaux.....)

Le conseil d'administration est, in fine, l'instance qui valide les décisions prises par chacun de ses membres. C'est l'organe de gestion globale du club.

Il se réunit en général une fois par trimestre pour débattre des sujets et prendre les décisions

Cette année 5 postes d'administrateurs doivent être renouvelés suite à l'élection qui se déroulera dans le cadre de l'assemblée générale.

Vous pouvez vous présenter à ce poste. Pour cela, il vous suffit de nous adresser votre candidature avant le 28 Février 2020

- Par retour de mail
- En remettant votre candidature dans la boîte du club house du CNPM
- En l'envoyant à l'adresse suivante CNPM : Maison de l'Europe et de la Vie Associative
- Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis
- Sur le site du CNPM : <https://www.cnport-miou.org/contact/bulletin-de-candidature.html>

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <http://www.cnport-miou.org> Email : cnpm@sfr.fr

DÉLÉGUÉS CNPM A L'UNPMC (Clôture des candidatures le 28/2/2020)

L'UNPMC (Union Nautique de Port Miou et des Calanques) est l'instance qui représente l'ensemble des clubs, auprès des autorités, sur de nombreux sujets.

L'UNPMC est géré par un conseil d'administration composé de délégués de chaque club adhérent. Ce conseil d'administration a pour principale mission de coordonner les souhaits de chacun des clubs. L'union doit être le porte-voix convergent des clubs.

Le CNPM dispose de 7 délégués à l'union.

Pour être délégué CNPM à l'union, il faut :

- Faire acte de candidature
- Voir sa candidature validée par le conseil d'administration du CNPM

Vous pouvez vous présenter à ce poste. Pour cela, il vous suffit de nous adresser votre candidature avant le 28 février 2020:

- Par retour de mail
- En remettant votre candidature dans la boîte du club house du CNPM
- En l'envoyant à l'adresse suivante CNPM : Maison de l'Europe et de la Vie Associative
- Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis
- Sur le site du CNPM : <https://www.cnport-miou.org/contact/bulletin-de-candidature.html>

Surtout, si vous êtes candidat à l'un de ces postes (ou au deux) précisez impérativement à quel(s) poste(s) vous candidatez.

QUESTIONS DIVERSES (Clôture réception le 23/2/2020)

Toutes les questions supplémentaires doivent être adressées par écrit au Président du Club avant le 23 février 2020, par courrier au CNPM dont l'adresse figure en bas de page ou par mail cnpm@sfr.fr

POUVOIRS (Entre sociétaires)

Les pouvoirs de représentation à l'Assemblée Générale sont à adresser avant le 23 février 2020, par courrier au CNPM dont l'adresse figure en bas de page ou par mail cnpm@sfr.fr, ou via le site <http://www.cnport-miou.org/contact/bulletin-de-procuration.html>

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Cher(e) ami(e), l'expression de mes sentiments dévoués.

La Secrétaire Général

Olivier BRIERE

PROCURATION (entre SOCIÉTAIRES)

Je soussigné(e) M donne pouvoir
à Maux fins de me représenter et voter en
mes lieux et place à l'Assemblée Générale du CNPM qui aura lieu le Dimanche 01 Mars 2020 à la Maison des
Associations.

Signature précédée de « Bon pour pouvoir »